

s'écrier qu'un seul homme était capable de signer un tel traité, c'est Napoléon III, dont le nom sera éternellement cloué au pilori de l'histoire. Les bravos unanimes de l'Assemblée lui répondaient, lorsque M. Conti s'élança à la tribune. Il veut parler, on l'interrompt; un épouvantable bruit s'élève.

« Dans un débat si douloureux, si poignant, dit-il, je ne m'attendais pas à ce qu'il y eût place à des diversions passionnées, à des allusions blessantes pour un passé auquel se rattache un certain nombre d'entre vous qui, comme moi, ont prêté serment à l'empire (1). »

Jamais peintre, jamais habile metteur en scène ne rêva un pareil tableau. Toute l'Assemblée, debout, soulevée par un mouvement irrésistible de la conscience révoltée; sept cents représentants vociférant, agitant leurs chapeaux, fiévreux, indignés, résolus, et criant : *Déchéance !* A la tribune, impassible et livide, le lorgnon sur le nez, maigre, à la fois sinistre et comique comme un tortionnaire de *Conseil des Dix* d'opérette, M. Conti, bravant la juste colère de l'Assemblée, et demeurant glacé et immobile devant cet orage; les cris se croisant, se heurtant, les invectives passant par-dessus la tête du secrétaire intime pour aller atteindre le maître : *Hors la loi le Deux Décembre ! Plus de lâche ! plus de traître !*

La fureur augmentant, les vociférations devenant farouches, les poings crispés, les yeux injectés : *A bas les Bonapartes !* Et tout à coup, dans ce tumulte, dans cette foule et cette tempête, un front se dressant, comme par hasard, à la tribune, à côté de la maigre face de M. Conti, un visage apparaissant, rouge, sanguin, la barbe et les cheveux blancs, le visage de Victor Hugo, l'auteur de *Napoléon le Petit*, à côté du secrétaire de l'homme de Sedan et du Deux Décembre, et comme si le même cri partait de toutes les poitrines, on entendait sortir, jaillir des lèvres ce mot : *Châtiments ! Voilà le Châtiment !*

(1) M. Conti est mort en Corse (12 février 1872). C'était un homme médiocre, que les adulateurs, à propos des paroles citées plus haut, n'ont pas craint de comparer à de Malherbes et à de Sèze, défenseurs de Louis XVI. Quel ignorant abus des noms historiques ! Je trouve ces détails dans un journal bonapartiste, le *Gaulois* :

« Après avoir fait des études très-sérieuses dans son pays, Conti vint prendre ses inscriptions de droit à Paris, où, concurrentement avec Cujas et Toullier, il cultiva les Muses.

« Il publia, dans diverses revues, des poésies remarquées, qu'il signa B. C., puis le *Docteur Lovin gar.* »

En somme, écrivain stérile, homme politique douteux. « A la mort du duc de Reichstadt, il fut désigné par les suffrages unanimes de la population corse, et prononça l'oraison funèbre du fils de Napoléon I^{er} dans la cathédrale d'Ajaccio. Il profita de l'occasion pour se livrer à une sortie des plus violentes contre le régime de 1830.

« Au retour des cendres de Napoléon I^{er}, Conti livra à la publicité un poème inspiré par la circonstance, et qu'il dédia au prince Louis, alors détenu à Ham.

« Ce fut l'origine de ses relations avec celui qui devait régner en France sous le nom de Napoléon III. »

Alors M. Bethmont propose de clore l'incident en votant formellement la déchéance de Napoléon III. La séance interrompue est reprise et M. Target donne lecture de la proposition suivante :

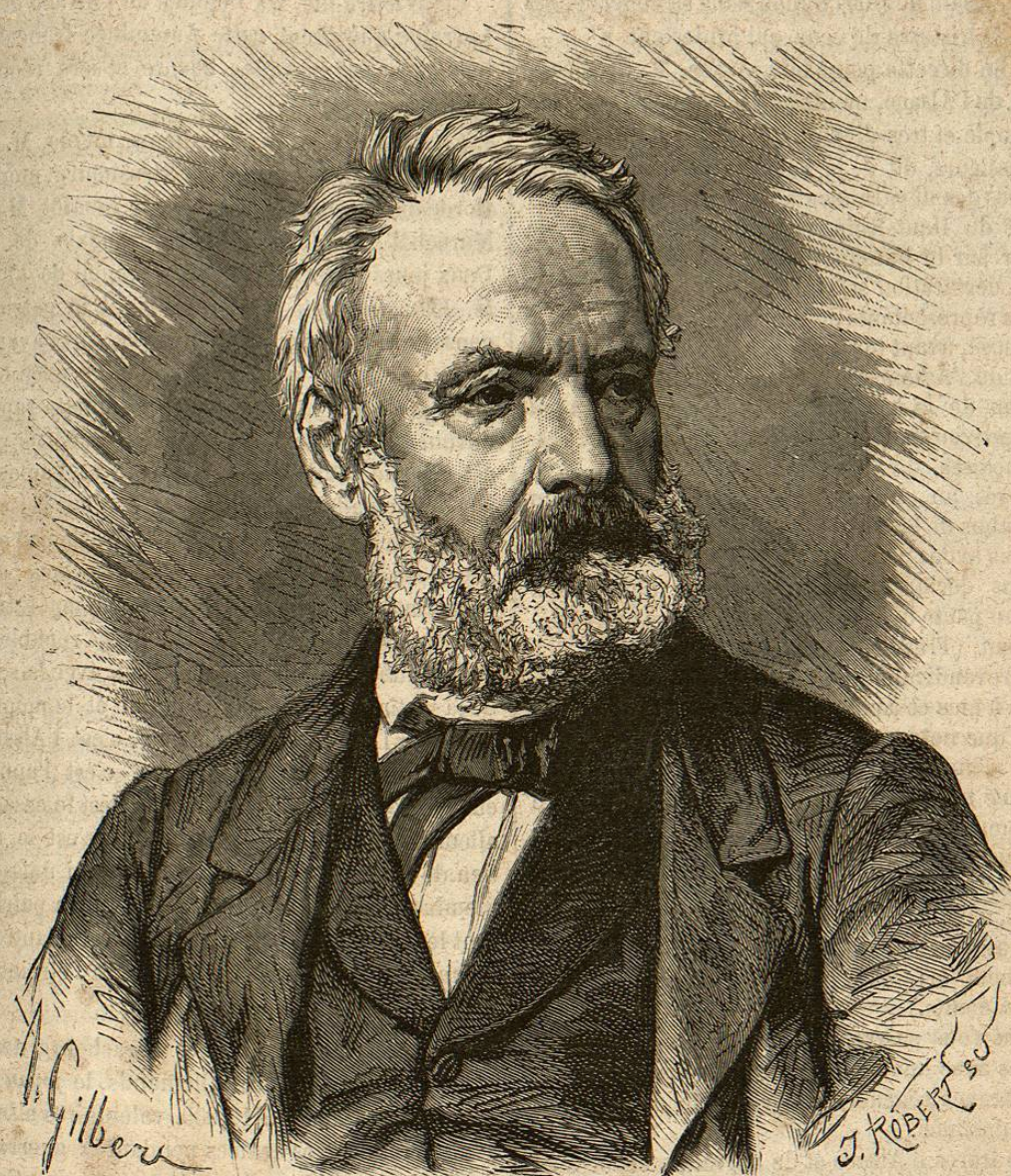
« L'Assemblée nationale clôt l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France. »

Les acclamations alors sont unanimes. M. Gavini, député de la Corse, essaie de prononcer quelques mots, mais les protestations redoublent et M. Thiers monte à la tribune. Il demande qu'on proteste contre le passé qui se redresse et la proposition Target est mise aux voix. Tous les députés se lèvent, d'un élan spontané. On applaudit partout. A la contre-épreuve, quatre ou cinq députés se lèvent seuls et l'Assemblée applaudit encore.

A cette heure même, un manifeste de l'ex-empereur était publié par quelques journaux et des exemplaires de cette protestation impériale étaient saisis, par ballots, à la frontière. Cet acte inqualifiable provoqua, il faut bien le dire, plus d'indignation encore dans la presse étrangère que dans la presse française, tout occupée, l'une de ses rancunes, l'autre de ses haines. Napoléon III osait déclarer, dans ce manifeste, qu'il n'était point responsable de la guerre et il s'élevait contre le gouvernement de la défense « qui s'était substitué à un pouvoir nommé par le suffrage universel ». Quel Français, disait le *Daily News*, lira sans colère un tel manifeste ? Et le *Times* trouvait inouï que l'ex-empereur déclinât la responsabilité de nos maux, lui, disait ce journal, dont l'administration corrompue et corruptrice a anéanti l'esprit public et perverti jusqu'à l'armée.

Du moins le vote de l'Assemblée châtiât les prétentions du César tombé. Oui, voilà ce qui, dans l'écrasement de nos espérances, dans la chute profonde de la patrie, dans le désespoir de ceux qui comprennent, savent, aiment le pays, redoutent l'avenir, voilà ce qui consolait et ce qui vengeait. L'auteur de tant de maux était exécuté par la conscience publique au moment où il fallait s'incliner devant les effroyables désastres qu'il avait causés.

Le spectacle de ces représentants montant l'un après l'autre à la tribune pour déposer dans l'urne le bulletin qui disait la guerre ou qui consentait à la paix, n'en fut pas moins navrant. Quel défilé sinistre, et quel tableau ! Tous groupés au pied de la tribune attendaient leur tour. Chacun montait, tenant en main son vote. Le bulletin blanc signifiait la paix avec la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, le bulletin bleu signifiait la guerre.



Victor Hugo

Et qu'ils tombaient pressés, fréquents, l'un après l'autre, ces bulletins blancs ! Ils montaient, les députés, ils jetaient dans l'urne verte ce morceau de carton qui voulait dire : « Strasbourg est à l'Allemagne ! Le drapeau blanc et l'aigle noir s'étendront sur Colmar ! Nos soldats alsaciens porteront le casque prussien dans deux mois ! »

Il le fallait pourtant. Des patriotes comme M. Henri Martin et M. Vacherot l'avaient dit avec des larmes. La dure nécessité parlait. La pauvre France courbait le front. 546 voix votèrent la paix,

107 protestèrent (1). « La tristesse de ceux qui su-

(1) Voici les noms des 107 :

Adam (Edmond), Albrecht, Amat, Ancelon, André (docteur), Andrieu, Arago (Emmanuel), Arnaud (de l'Ariège), Bamberger, Barbaroux (docteur), Bardou, Berlet (Meurthe), Bernard (Martin), Billot (général), Billy, Blanc (Louis), Böell, Böersch, Brice, Brisson, Brun (Ch.), Brunet, Carion, Carnot fils, Chaix, Chanzy (général), Chauffour, Claude (Meurthe), Claude (Vosges), Clémenceau, Coias, Cournet (Seine), Delescluze, Deschange, Dorian, Dornès (Léon), Dubois, Duclerc, Ducoux, Durieu, Esquiros, Farey (lieutenant de vaisseau), Floquet (Charles), Gambetta, Gambon, Gent, George, Girard (Cyprien), Grandpierre, Greppo, Grosjean, Guiter, Hartmann, Humbert (Haute-Garonne)

bissent, disait M. Jules Simon dans sa dépêche, est égale à la tristesse de ceux qui protestent. »

A la fin de cette poignante séance, M. Grosjean, député de l'Alsace, monte à la tribune, et, d'un ton très-simple et très-digne :

« Messieurs, dit-il, je suis chargé par tous mes collègues des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, présents à Bordeaux, de déposer sur le bureau, après en avoir donné lecture, la déclaration suivante :

« Les représentants de l'Alsace et de la Lorraine ont déposé, avant toute négociation de paix, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une déclaration affirmant de la manière la plus formelle, au nom de ces provinces, leur volonté et leur droit de rester françaises.

« Livrés, au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir.

« Nous déclarons encore une fois nul et non avenue un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. (Très-bien ! très-bien !)

« La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera.

« Au moment de quitter cette enceinte, où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. (Marques d'émotion et applaudissements.)

« Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée.

« Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. (Nouveaux applaudissements.)

« Bordeaux, le 1^{er} mars 1871.

« Signé : L. CHAUFFOUR, E. TEUTSCH, PR. ANDRÉ, OSTERMANN, SCHNÉEGANS, E. KELLER, KABLÉ, MELSHEIM, BELL, TITOT, ALBRECHT, ALFRED KOEHLIN, V. REHM, A. SCHEURER-KESTNER, ALP. SAGLIO, HUMBERT, KÜSS, RENCKER, DESCHANGE, BERSCH, A. TACHARD, TH. NOBLOT, DORNÈS, ED. BAMBERGER, BARDON, LÉON GAMBETTA, FRÉDÉRIC HARTMANN, JULES GROSJEAN. »

Humbert (Louis-Amédée), Janbert (comte), Joigneaux, Jonvenel (baron de), Kable, Keller, Kœchlin, Lallize, Lamé, Langlois, Laserve, Laurier (Clément), Lefranc (Pierre), Lepère, Lockroy, Loysel (général), Lucet, Mahy (de), Malens, Malon, Marc-Dufraisse, Mazure (général), Melsheim, Millière, Monteil, Moreau, Noblot, Ostermann, Peyrat, Pyat (Félix), Quinet (Edgar), Ranc, Rathier, Razoua, Rencker, Rochefort, Saglio, Saisy (Hervé de), Scheurer-Kestner, Schnéegans, Schelcher, Taberlet, Tachard, Teutsch, Tirard, Titot, Tolain, Tridon, Varroy, Victor Hugo, Villain, Viox.

Cette lettre lue, les députés de l'Alsace et de la Lorraine quittèrent cette Assemblée française où leur place est marquée encore et sera réoccupée un jour.

Chose étrange, à cette heure même, M. Küss, le dernier maire français de Strasbourg, mourait à Bordeaux, comme allait mourir bientôt M. Félix Maréchal, le dernier maire français de Metz. Deux jours après, devant le cercueil de l'intègre M. Küss, patriote admirable dont la patrie doit conserver le souvenir, M. Gambetta, qui avait opté pour l'Alsace et quittait la Chambre avec les députés alsaciens et lorrains, M. Gambetta rappelait devant tous que la force ne saurait déchirer ce qui est attaché par la reconnaissance et l'amour, et, parlant au cadavre de l'intègre docteur Küss, il le chargeait, ce mort, de porter à Strasbourg et aux Alsaciens l'ardente expression de nos vœux : « Dites à vos compatriotes, s'écriait éloquentement le tribun, dites qu'ils soient et qu'ils demeurent républicains. Être républicain, c'est avoir en soi, avec la science de la justice, l'esprit d'immolation et le mépris de la mort. L'Alsace républicaine, c'est l'Alsace en lutte morale avec l'Allemagne, c'est l'annexion empêchée à son point de départ, c'est le césarisme allemand limité dans sa puissance, c'est le maintien de toutes les affinités sociales qui unissent le membre amputé au tronc sanglant de la patrie, ce sont les deux mains tendues l'une vers l'autre jusqu'au jour où la revanche permettra l'étroite suprême... »

Qui, ce jour reviendra, et Strasbourg ne sera pas, comme le disent les Allemands, le *joyau de la couronne germanique*. 17,000 volontaires alsaciens avaient rejoint nos armées pendant la guerre. Plus de 17,000 combattront un jour avec nous. Ce sentiment français se fait jour en toute occasion. Il éclata surtout le jour des funérailles de M. Küss, à Strasbourg.

« Au cimetière, raconte M. A. Dumont, un membre de l'Assemblée de Bordeaux, M. Teutsch, rappela le patriotisme du mort ; quand il acheva son discours, un cri immense de « Vive la France ! » s'échappa de toutes les poitrines. En rentrant en ville, la milice bourgeoise, qui avait accompagné le cortège, rencontra à la porte une sentinelle prussienne, et fut arrêtée par le « *Qui vive ?* » habituel. L'officier, s'avancant, répondit à haute voix : « *France !* » La foule répéta ce mot sacré. »

Un jour, Strasbourgeois, et vous, Messins, un jour vous l'entendrez encore ce nom, ce grand nom d'un pays tombé qui se relèvera. Un jour la sentinelle prussienne dira à une foule accourue sous les murs de la ville : « *Wer da ?* Qui vive, et « *qui êtes-vous ?* » Et la foule répondra « *France !* » Ce jour-là, le drapeau tricolore ne sera pas loin, et

les échos de la forêt entendront encore les chansons françaises.

Mais ne poussons point trop tôt ni follement les cris de *revanche* ! N'en appelons pas encore aux armes. Soyons libres, devenons forts par la vertu et le caractère. Refaisons des hommes pour avoir un peuple.

En attendant, je compte sur les femmes de Lorraine et d'Alsace pour maintenir là-bas l'amour de la France dans les âmes.

Les Prussiens, paraît-il, ont trouvé en Alsace des magistrats, hier Français, mais qui n'ont pas rougi de passer d'un serment prêté à un empereur par droit de coup d'État, à un serment vendu à un empereur par droit de force et de conquête. L'Allemagne est fière d'avoir rencontré ces dévouements soudains. Elle en a trouvé parmi les magistrats, elle n'en trouvera point parmi les femmes. La France doit, au contraire, son tribut de louanges et de reconnaissance à ces femmes d'Alsace et de Lorraine qui se promènent à cette heure devant les soldats allemands, leur cocarde tricolore au chapeau ou leur bouquet de fleurs tricolores à la ceinture. Celles-là, les dolentes et les martyres, loin de se perdre dans les vaines aspirations vers un cosmopolitisme bizarre, s'attachent invinciblement à la patrie déchirée, au souvenir étroit de ce passé qui date de la veille. Devant le droit outragé, elles pratiquent le devoir avec une ardeur vaillante. Elles demeurent, en quelque sorte, au chevet de la France, hier agonisante, convalescente aujourd'hui. Elles ont juré fidélité à la nation qui saigne. Le sacrifice les enfièvre, le dévouement les attire. Les femmes de Lorraine et d'Alsace restent debout, pâles, tristes, mais résolues à entretenir dans le cœur de leurs fils l'âpre et violent amour de la France qui fit l'Alsace et la Lorraine libres et transforma en citoyens les paysans des bords de la Moselle et les serfs des rives du Rhin.

Cela est admirable, en vérité, et superbe, cette constance virile, rencontrée ainsi dans ces jeunes filles, dans ces jeunes femmes, dans ces pauvres vieilles si près du tombeau. Toutes, celles-là mêmes qui ne connaissent point le doux parler de la patrie, savent ce nom et le répètent avec amour : *La France*. C'est par elle que l'idée française durera dans ces villes, dans ces bourgades, dans ces chaumières. Elles ne parlaient qu'allemand jadis ; depuis la conquête, elles ont toutes appris pour la plupart une phrase en français, et elles la répètent

au premier mot dit par un Prussien : « Je n'entends pas, je ne comprends pas l'allemand, je parle français. » Avec quel accent elles prononcent ces mots, cela est touchant et naïf ! Mais c'est qu'elles l'aiment de toute leur âme, cette patrie qu'on leur arrache et que leurs pères avaient, après 89, lors du pacte entre les provinces, librement choisie, à jamais adoptée, et depuis, noblement servie. Elles l'aiment, et tous leurs souvenirs, toutes leurs joies, toutes leurs espérances se retournent vers ce temps, — si loin déjà ! les années de malheurs comptent pour des siècles, — où le drapeau français flottait sur Strasbourg, sur Colmar, sur Mulhouse, sur Bitche, sur Phalsbourg, sur Thionville, sur Metz !... Elles demeureront attachées de toutes les fibres de leur être à ce cher passé qui fut si glorieux et que la défaite présente semble avoir rendu plus superbe encore et plus doux, car ces cœurs sont ainsi qu'ils battent plus vite pour la patrie humiliée que pour la patrie triomphante. Elles souscrivent, se privent, donnent leur travail, à cette heure, pour le rachat du territoire. Le membre amputé se saigne encore pour nourrir le corps. Les femmes ont une vertu entre toutes, qui est la pitié.

Aussi bien, elles apprendront à leurs enfants, les femmes d'Alsace et de Lorraine, la légende de la patrie française. Elles élèveront ces jeunes esprits dans le culte de la tradition nationale. Elles diront Kléber, Merlin de Thionville, elles diront Desaix traversant le Rhin, Strasbourg bombardé par Werder, Metz succombant sans avoir reçu un boulet dans ses murailles. Elles diront Belfort foudroyée par *cinq cent mille projectiles* — et demeurant ville française ; si bien que ce coin de terre alsacienne suffit pour qu'un jour le reste de l'Alsace s'y rattache. Elles diront tout cela. Et que la Prusse essaie ensuite d'introduire dans ces provinces la caporalisation et la dure administration des bords de la Sprée, elle y usera sa patience et sa ruse !...

L'Alsace restera française, la Lorraine nous reviendra. Pourquoi ? Parce que les femmes lorraines et alsaciennes sont et demeureront à la fois les fiancées et les veuves de la France.

En attendant, n'oublions jamais la date sinistre du 1^{er} mars 1871, date de la paix la plus désastreuse qu'ait subie notre pays, pendant le cours de son histoire, et n'oublions pas surtout les noms de ceux qui ont déchaîné tous ces maux et toutes ces hontes sur notre malheureux pays.